

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

Formation à la coordination de l'accueil familial de jour

Formation continue 2021-2022 :

- **Analyse de pratique - Colette Lechenne**
6 séances de novembre 2021 à juin 2022
- **Développer et/ou consolider ses compétences en matière
de conduite d'entretien pour mieux se situer dans son
cadre de travail – Barbara Zbinden**
10 et 11 mars 2022

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

**HE
TSL**

Analyse de pratique

Les coordinatrices et coordinateurs travaillent souvent de manière solitaire. En même temps, elles et ils sont confronté·e·s à des situations qui nécessitent de pouvoir prendre du recul, échanger avec d'autres, prendre conseil.

Réfléchir en groupe permet de clarifier sa position et de bénéficier de l'expérience des autres. L'analyse de la pratique est à la fois un temps de réflexion, de développement professionnel et de ressourcement.

Le groupe d'analyse de la pratique est constitué de 8 à 12 coordinatrices et coordinateurs. Avec des règles de confidentialité, les participant·e·s sont appelé·e·s, avec leurs collègues, à réfléchir à leur propre pratique en vue d'explorer les situations qui les mettent dans le doute, l'insécurité, le flou, l'échec. En lien avec les situations présentées, la réflexion et les échanges pourront également s'orienter sur des enjeux plus spécifiques (développement de l'enfant, collaboration avec les familles, etc.).

Les personnes qui s'inscrivent à l'analyse de la pratique s'engagent à prendre part aux six rencontres d'une demi-journée organisées entre l'automne 2020 et le printemps 2021, de manière à permettre au groupe de travailler dans la continuité et de développer la confiance nécessaire à ce type de démarche.

A la demande des autorités compétentes, la participation à l'analyse de la pratique est ouverte également aux coordinatrices et coordinateurs déjà entré·e·s en fonction mais qui n'ont pas encore pu suivre la formation de base.

Ce groupe d'analyse de la pratique sera animé par Madame **Colette Lechenne**, thérapeute de famille ASTHEFIS, EFTA, formatrice à la thérapie de famille et à l'intervention systémique.

Dans le cadre de ces séances, une attention particulière sera apportée à la prise en compte des multiples systèmes et sous-systèmes dans lesquels s'inscrit la fonction de coordinatrice ou coordinateur et aux différents niveaux de collaboration que celle-ci exige (avec les responsables institutionnel·le·s, les accueillant·e·s, les parents, etc.).

Calendrier		
Jeudi	11 novembre 2021	8h30 à 11h45
Jeudi	9 décembre 2021	8h30 à 11h45
Jeudi	3 février 2022	8h30 à 11h45
Jeudi	17 mars 2022	8h30 à 11h45
Jeudi	12 mai 2022	8h30 à 11h45
Jeudi	23 juin 2022	8h30 à 11h45

Lieu : HETSL, Unité de formation continue

Délai d'inscription : 15 octobre 2021 (par ordre d'arrivée)

Nombre de places : minimum 8, maximum 12

Coût : CHF 690.- pour 6 séances

Développer et/ou consolider ses compétences en matière de conduite d'entretien pour mieux se situer dans son cadre de travail

La conduite d'entretien (à domicile, au bureau, téléphonique...) constitue une activité essentielle pour les coordinatrices et coordinateurs. Les entretiens ponctuent en effet leur temps, pouvant prendre différentes formes selon les enjeux qui se posent à elles-ils dans le suivi des situations : ainsi, dans le cadre d'entretiens, les coordinatrices et coordinateurs peuvent être amené·e·s à accueillir, orienter, soutenir, intervenir ou ne pas intervenir, structurer, sanctionner, organiser, évaluer...

Face à ces visées et postures multiples, conduire des entretiens nécessite des compétences soutenant le développement d'une posture professionnelle permettant d'asseoir sa fonction et son rôle de coordinatrice ou coordinateur, en explorant quotidiennement différentes formes de langage.

Deux journées de formation sont proposées en 2022 pour développer et consolider ses compétences en matière de conduite d'entretien, dans le champ spécifique de la coordination de l'accueil familial. Une large place sera donnée à l'exploration d'outils méthodologiques qui peuvent accroître la créativité, l'empathie et l'aptitude à éveiller et à mobiliser les potentiels et les ressources des diverses parties prenantes d'une situation.

Contenus et modalités pédagogiques de la formation

L'expérimentation de différentes facettes de la conduite d'entretien permettra de :

- revisiter les différentes étapes d'un entretien, ses visées et le sens que celui-ci peut prendre dans un contexte de coordination ;
- développer une posture qui allie la méthodologie de l'écoute active avec un style personnalisé de communication et une attention constante aux possibilités et aux limites, aussi bien de soi que de ses divers·e·s interlocutrices ou interlocuteurs.

Cette formation abordera en alternance des exercices pratiques, des moments de partage et de réflexion en groupe ainsi que des références à des modèles théoriques de communication.

Intervenante : Barbara Zbinden, travailleuse sociale, formatrice d'adultes et superviseure.

Dates : jeudi 10 et vendredi 11 mars 2022 (9h00-12h30 – 13h30-17h00)

Lieu : HETSL, Unité de formation continue

Délai d'inscription : 10 février 2022

Cette formation est obligatoire pour les coordinatrices et coordinateurs qui entreront dans la formation de base (démarrage prévu au printemps 2022) en suivant la voie d'admission sur dossier. Une priorité d'accès à cette formation sur la conduite d'entretien leur sera donc donnée.

Nombre de places : minimum 8, maximum 15

Coût : CHF 460.-

Conditions de participation

- Votre inscription est prise en compte par ordre d'arrivée dès réception de votre bulletin d'inscription complètement rempli.
- Une confirmation vous est adressée au plus tard trois semaines avant le début des cours et une facture suivra ultérieurement.
- Les désistements ou annulations doivent se faire par écrit au secrétariat de l'UFC. Seuls ceux-ci seront pris en considération.
- La facture doit être réglée à réception, mais au minimum 15 jours avant le début du cours.
- Aucune attestation de paiement n'est délivrée.
- Jusqu'à 15 jours avant le début du cours, un montant de Fr. 60.- est retenu ou exigé pour les frais administratifs.
- Dans les 15 jours qui précèdent le début du cours, 50% du prix du cours est retenu ou exigé.
- Au premier jour de cours, l'intégralité du prix du cours est retenue ou exigée.
- Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.
- Si le cours est complet ou annulé, vous en êtes averti·e·s personnellement.
- Une attestation est délivrée à la fin de chaque cours dans la mesure où la facture du cours a été totalement réglée.

Pour mémoire, nous vous rappelons que les employeurs (Réseaux, Structures, Associations ou même parfois Services cantonaux) encouragent et facilitent la participation de leur personnel à l'offre de formation continue.

Renseignements et personne de contact

Mme Anne-Françoise Pont Chamot
Responsable de la formation
Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Unité de formation continue
Ch. des Abeilles 14
CH-1010 Lausanne
E-mail : anne-francoise.pont-chamot@hetsl.ch
Tél. +41 (0)21 651 03 19